

Ville régionale de Cap-Acadie

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le 18 avril 2023

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton NB
E1A 3E9

Cap-Acadie, le 12 avril 2023

Objet: Positionnement en faveur d'un changement de nom de l'Université de Moncton

Madame Louise Imbeault, Chancelière ;
Monsieur Denis Mallet, Président du Conseil de l'Université ;
Membres du Conseil de l'Université ;
Dr. Denis Prud'homme, Recteur,

Bonjour,

Lors de la réunion ordinaire du 11 avril 2023, le conseil municipal de la Ville régionale de Cap-Acadie a voté à l'unanimité afin de joindre la nation acadienne et le mouvement populaire qui s'est levé ces dernières semaines et exprimer notre soutien en faveur d'un changement du nom de l'Université de Moncton, tel qu'il a été proposé dans la pétition récente lancée par la société civile acadienne.

Comme municipalité située dans une région avec une forte population acadienne, nous croyons qu'il est essentiel de reconnaître et de respecter la culture et l'histoire de cette communauté. Le changement du nom de l'Université de Moncton pourrait être un pas important dans cette direction, en démontrant un engagement pour la réconciliation, la justice sociale et l'équité.

Nous sommes d'avis que l'Université de Moncton, par le biais de ses trois campus, est un moteur de développement économique majeur et crucial pour nos régions. Elle doit être le reflet de notre société actuelle et démontrer un leadership comme une institution forte. Votre vision : « [...] être la référence en matière de transformation des sociétés dans une perspective d'inclusion, d'innovation et d'écoresponsabilité » est le parfait exemple de la raison pour laquelle ce changement est nécessaire. Comme institution de l'Acadie, l'Université de Moncton pourrait être innovante et se démarquer de ses autres comparses acadiennes en amorçant un changement massif au sein de la société.

Sachez que nous comprenons parfaitement que changer le nom d'une institution éducative de cette envergure peut être un processus complexe et nécessiter des ressources considérables. Cependant, nous croyons que le coût et les efforts nécessaires pour effectuer ce changement sont justifiés pour promouvoir une culture inclusive, respectueuse et équitable pour tous les membres de la communauté universitaire, y compris les étudiants, le corps professoral et le personnel.

À l'instar, la Ville régionale de Cap-Acadie, comme de nombreuses autres municipalités dans la province, ont traversé la réforme de la gouvernance locale du Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette réforme a engendré des fusions avec des villages, des DSL et des communautés rurales environnantes. Elle aura engendré également des changements de noms des collectivités, des noms ancrés fortement dans le cœur des personnes citoyennes depuis des décennies, voire des siècles. Toutefois, la Ville régionale de Cap-Acadie a été un exemple dans le domaine et nous avons amorcé cette transition sans délais. Bien que nous continuions cette transition d'image, de nom et identitaire depuis plus d'un an, nous avons pris l'initiative de faire ce premier pas pour que nous puissions être encore plus fort.

Nous encourageons donc vivement l'Université de Moncton à considérer sérieusement les premières démarches indispensables pour un processus consultatif et analytique ouvert, transparent et actif qui mènera à la création d'un plan d'action dans le but d'un changement de nom de l'institution formulé par la communauté acadienne. Nous croyons que cela contribuera à renforcer les relations entre l'université et la communauté acadienne, et à promouvoir une société plus juste et inclusive pour l'identité et la culture de notre nation.

En vous remerciant à l'avance de considérer notre position, nous restons à votre disposition pour discuter davantage de cette question.

Veillez agréer, chers membres du Conseil de l'Université, l'expression de nos salutations distinguées.



Serge Léger, maire
Ville régionale de Cap-Acadie